

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées CNAM FG 15](#)
(3)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 23 octobre 1853](#)

Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 23 octobre 1853

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Godin, Émile \(1840-1888\)](#) est destinataire de cette lettre

[Lemaire, Marie](#) est cité(e) dans cette lettre

[Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Sabran, Véran \(vers 1811-1874\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[23 octobre 1853](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Godin, Émile \(1840-1888\)](#)

Lieu de destination29, rue Blanche, Paris

Description

RésuméGodin remarque que la dernière lettre envoyée par Émile le 22 octobre est la cinquième qu'il a écrite depuis son entrée au collège Chaptal. Il lui demande de lui envoyer chaque semaine son bulletin scolaire et relève que le dernier bulletin indiquait qu'il avait besoin de beaucoup travailler. Godin confirme à Émile que son

grand-père et la grand-mère Lemaire seront heureux de recevoir des lettres de lui mais que sa correspondance avec ses parents ne devra pas en pâtir. Il lui demande s'il a reçu la visite de Véran Sabran. Il lui demande d'obtenir de l'économat du collège les peignes et les brosses dont il a besoin et il lui envoie un bon pour retirer de l'argent auprès de l'économat. Il lui demande d'écrire de longues lettres pleines de remarques comme celles qu'il a faites à propos du Palais de l'industrie. Il lui communique la demande d'Esther Lemaire qui veut savoir s'il est chaussée suffisamment chaudement.

NotesLieu de destination : voir la lettre de Jean-Baptiste André Godin à Émile Godin, 16 janvier 1855 (Cnam FG 17 (1) a) ; Émile Godin est pensionnaire au lycée Chaptal à Paris à partir d'octobre 1853 (voir la [lettre de Godin à Allyre Bureau, 13 octobre 1853](#), Cnam FG 15 (3), folio 295) ; le collège Chaptal est à l'origine situé rue Blanche à Paris avant son déménagement en 1874 sur le boulevard des Batignolles, à Paris.

Mots-clés

[Économie domestique](#), [Éducation](#)

Personnes citées

- [Lemaire, Marie](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Lycée Chaptal \(Paris\)](#)
- [Sabran, Véran \(vers 1811-1874\)](#)

Lieux cités[Palais de l'Industrie, Champs-Élysées, Paris](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomGodin, Émile (1840-1888)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

BiographiePropriétaire français né en 1840 à Esquéhéries (Aisne) et décédé en 1888 à Fligny-le-Petit (Aisne). Émile Caius Godin est le fils de Jean-Baptiste André Godin et d'Esther Lemaire. Il décède le 2 janvier 1888, quinze jours avant son père.

NomLemaire, Marie

GenreFemme

Pays d'origineInconnu

BiographieMère d'Esther Lemaire (1819-1881), première épouse de Jean-Baptiste André Godin, née Marie Gabriel Joseph Bévenot. Épouse de Joseph Lemaire, elle vit à Esquéhéries en 1819 puis au Petit-Fayt (Nord) dans les années 1850. Elle est parfois mentionnée comme « Grand-maman Lemaire » lorsque Godin écrit à son fils.

NomLemaire, Sophie Esther (1819-1881)

GenreFemme

Pays d'origineFrance

BiographieNée en 1819 à Esquéhéries (Aisne) et décédée en 1881 à Flavigny-le-

Petit (Aisne), Marie Sophie Esther Joseph Lemaire est la fille de Joseph Lemaire, cultivateur, et de Marie Gabriel Joseph, née Bévenot. Elle épouse le 19 février 1840 Jean-Baptiste André Godin avec lequel elle a un fils unique, Émile Caius (1840-1888). Les fonderies et manufactures d'appareils de chauffage et de cuisson d'Esquéhéries, Guise et Bruxelles portent le nom de Godin-Lemaire jusque 1877, en raison de la communauté de biens des époux. En 1863, Esther Lemaire intente un procès en séparation avec Jean-Baptiste André Godin qu'elle accuse d'adultère. La liquidation de la communauté Godin-Lemaire est prononcée en 1877. Suite à son décès en 1881, Godin peut se remarier avec Marie Moret en 1886.

NomSabran, Véran (vers 1811-1874)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

BiographieIndustriel et fouriériste français né à Nîmes (Gard) vers 1811 et décédé à Paris en 1874. Véran Sabran fonde en 1839 une fabrique de toiles pour la teinture et l'impression à Mont-d'Origny-Sainte-Benoîte (Aisne), entre Guise et Saint-Quentin, et une maison de négoce de ses produits à Paris. Sabran est fouriériste et à ce titre, il est en relation depuis les années 1840 avec Jean-Baptiste André Godin. Sabran rend visite à Godin à Esquéhéries en mars 1846, et son nom est régulièrement mentionné par Godin dans sa correspondance avec l'École sociétaire. Dans une lettre de 1847, il est domicilié au 3, rue Saint-Joseph, Paris. Les deux industriels sont assez étroitement liés, puisqu'en 1853 Véran Sabran propose à Godin de le représenter au collège Chaptal à Paris où Émile Godin, fils de Jean-Baptiste est élève en internat. Il est actionnaire de la société de colonisation européen-américaine du Texas, créée en 1854 par Victor Considerant et dont Godin est un des gérants. Véran Sabran visite le Familistère de Guise en octobre 1871.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (3)

Collation1 p. (33r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 28/12/2023

Guia le 23^e 1859

33

Mon cher ami

ta lettre datée du 22 courant nous est parvenue
il est la cinquiesme que nous recevons de toi
depuis ton entrée a chaptal.

nous soyons avec plaisir que tu sois dans l'obligation
ou plutôt que tu aies le droit de nous écrire au moins
tous les huit jours, cela nous procure la satisfaction
d'apprendre les progrès que tu feras, p. conséq. dans
comme un engagement pris de ta part de nous
faire passer ton bulletin chaque semaine. le dernier
point que tu as besoin de beaucoup travailler pour
suivre ton cours papier que tu le feras et que
tu ne resteras pas en arrière.

tu pourrais certain de faire plaisir a ton grand
papa en lui écrivant aussi que ta grand maman
chaque de temps en temps une lettre mais ta
correspondance avec nous ne devra pas en souffrir
ni le papier que tu as déjà vu la note de M.
Sabran et que tu as pu remarquer que p. ne puis
pas de faire le musée en temps utile comme
tu le voulais dans ta dernière lettre. si l'opinion et
les braves ne te parviennent pas il te faut demander
a Liouzonat qu'il te soit fourni ta ou être pas
notre sans plus longtemps.

je m'efforcerais de te laisser un volume
distinué a tes amais mais je pensais que comme
il avait été arrêté que tu recevrais je continue par
dernière que la chose serait faite pour doubler tout
difficile p. te remettre si inclus un bon que tu
pourras remettre a Liouzonat et qui arrivera dans
un but.

avec nous de longues lettres pleines de remarques comme
celles que tu as faites dans palais de l'industrie
et nous nos amities
Godeffroy

Le sommaire de la lettre d'aujourd'hui a été lu devant nous ce jour